

No 4  
JOURNAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SEANCE DU LUNDI, 11 SEPTEMBRE 1939

---

PRIÈRES.

M. Mackenzie King, membre du Conseil privé du Roi, dépose,—Copie des arrêtés en conseil adoptés d'urgence du 5 au 8 septembre, 1939, relativement au déclanchement des hostilités en Europe, à savoir:

Arrêtés en conseil, C.P. Nos:—

2512. Au sujet du commerce avec l'ennemi et le mode de traiter la propriété ennemie.

2580. Au sujet de la nomination de M. Oswald Mayrand comme membre du comité de coordination de la Censure.

2581. Au sujet de l'affranchissement de la correspondance du comité de coordination de la censure.

2584. Au sujet du traitement des membres du service civil qui s'enrôleront dans les effectifs de défense.

2586. Règlements additionnels concernant le commerce avec l'ennemi.

2590. Au sujet du transfert de l'enrégistrement des aéronefs.

Du consentement de la Chambre, M. Rogers présente le bill No 3, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions, qui est lu la première fois et dont la deuxième lecture est remise à plus tard aujourd'hui même.

M. Ilsley propose,—Que la Chambre se forme immédiatement en comité plénier afin d'étudier un projet de résolution pour prélever des sommes d'argent destinées à défrayer des dépenses qui peuvent être encourues pour certaines fins qui y sont mentionnées et qui découlent de l'état de guerre actuel.

M. Ilsley, membre du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au fait de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier immédiatement pour prendre en considération ladite résolution.